

Brèves de l'assurance

Publié par Saskia Ouaknine le 14 mars 2010

Après Toyota, Honda perd ses pédales

Honda Canada rappelle 24 680 Odyssey et 4 137 Element 2007-2008 afin de modifier le modulateur du système d'assistance à la stabilité du véhicule. Honda a reçu des plaintes de clients concernant des pédales de frein « spongieuses » ou qui démontrent une diminution progressive de la hauteur de la pédale (plus près du plancher) avant que le véhicule ne s'immobilise. Pour les unités affectées, cette condition tend à devenir de plus en plus notable au fil du temps. Il n'y a eu aucun accident confirmé au Canada qui serait le résultat de cette situation.

Les propriétaires d'un véhicule visé sont invités, dès qu'ils auront reçu la lettre d'avis de Honda qui identifie leur véhicule comme étant affecté, à se présenter auprès d'un concessionnaire autorisé qui effectuera la réparation. Les envois d'avis aux clients débiteront vers la fin du mois d'avril. Les propriétaires peuvent déterminer si leur véhicule nécessite la réparation en téléphonant au numéro sans frais 1 888 946-6329.

Nomination chez Promutuel

Le groupe en assurance de dommages Promutuel a annoncé le 11 mars dernier deux nominations.

Sylvain Fauchon, chef de la direction du groupe en assurance de dommages Promutuel a annoncé le 3 mars dernier la nomination de Michel Desjardins au poste de vice-président – Assurance et celle de Simon Girard à titre de vice-président – Affaires corporatives.

M. Desjardins aura la responsabilité des opérations de tarification, de l'analyse de risques, du développement des produits, de la vente, de la prévention et de l'indemnisation en assurance de dommages. Il est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en mathématiques, option actuariat et du titre d'associé de l'Institut canadien des actuaires et de la Society of Actuaries.

M. Girard, en plus d'assumer le rôle d'actuaire désigné, aura lui aussi la responsabilité de la gestion du risque d'entreprise, du programme de réassurance, de la conformité réglementaire et des affaires légales. Il est détenteur d'un baccalauréat en actuariat et du titre de Fellow de la Casualty Actuarial Society et de l'Institut canadien des actuaires. Il œuvre au sein du Groupe Promutuel depuis plus deux ans à titre de directeur – Actuariat corporatif.

Le Groupe Promutuel compte 545 000 membres-assurés et affiche un chiffre d'affaires de 540 millions de dollars.

À l'assaut du Kilimandjaro aux profits des sinistrés sans assurance



Huit valeureux Québécois – dont l'expert en sinistre chez Cuierrier et associés, Guillaume Deschamps, et un employé du Groupe Urgence Sinistre, Pierre Bégin – se sont attaqués à l'ascension du Kilimandjaro au profit de la Fondation GUS. Le défi sportif leur a permis de recueillir 16 600 \$.

Créée en 2001 par Groupe Urgence Sinistre, la Fondation GUS accorde en moyenne chaque année l'équivalent de 60 000 \$ en argent, en biens et en services après sinistre à plusieurs familles sans assurance et sans recours, dans l'ensemble des régions du Québec.

Photo: Gérard Desjardins, président de Nettoyage Nord-Sud, Frédérick Beaulieu, président de TechnoConstruction, Annie Lapointe, directrice au développement, Groupe Urgence Sinistre Pierre Bégin, vice-président, services administratifs et communications, Groupe Urgence Sinistre.

La Capitale sensibilise à la sécurité des plaisanciers

La Capitale a démarré au Salon de l'auto de Québec sa campagne de sécurité des plaisanciers, la suite d'une série sur la sécurité des adeptes du transport récréatif. Cette série, lancée en octobre dernier sous le thème *Faites de la sécurité votre priorité*, avait débuté par un premier volet s'adressant aux motoneigistes et aux quadistes du Québec.

Le projet « a pour but de sensibiliser les gens à la prudence et aux règles du nautisme. Sur les cours d'eau, la présence accrue du soleil et le contexte des vacances peuvent faire oublier les règles, ce qui engendre parfois des incidents regrettables », a affirmé Pierre Dansereau, vice-président marketing et communications à La Capitale

assurances générales. Ainsi, trop de gens ignorent que le taux d'alcoolémie maximum permis sur une embarcation est de 0,08, comme sur la route.



Des annonces seront diffusées sur ondes de MétéoMédia du 1^{er} avril jusqu'au 30 mai et près de 1 500 affiches seront envoyées aux concessionnaires, aux marinas et à plusieurs autres intervenants de l'industrie. La campagne est le fruit d'un partenariat entre six organismes : La Capitale, BRP, Educ'alcool, Québec Pêche, La Société de sauvetage du Québec et Les Salons nationaux des Sportsmen au Canada.

Pneus d'hiver : l'obligation est levée, mais...

(PC) L'obligation de circuler sur les routes du Québec avec des véhicules munis de *pneus* d'hiver a pris fin le lundi 15 mars.

Des experts en automobile conseillent cependant de ne pas se presser pour enlever les *pneus* d'hiver, puisque les probabilités de tempêtes de neige demeurent élevées, même en période printanière.

La porte-parole de CAA-Québec, Brigitte Roussy, souligne qu'il n'y a de toute façon aucun risque d'abîmer la gomme des *pneus* d'hiver, même si les températures atteignaient les dix degrés Celsius. Toutefois, elle met en garde les automobilistes qui, par souci d'économie, seraient tentés de conserver leurs *pneus* d'hiver trop longtemps. L'usure sera accélérée, et elle rappelle que l'adhérence des *pneus* d'hiver sur des pavés chauds est grandement réduite.

Les nouveaux propriétaires de chiens du Royaume-Uni devront implanter une micro-puce électronique sous la peau de chaque animal et souscrire une assurance obligatoire, selon les mesures que présente ce mardi le gouvernement.

Il s'agit de lutter contre le problème des chiens dangereux et dissuader leurs propriétaires d'en faire une arme, a expliqué le ministre de l'Intérieur, Alan Johnson. Des informations sur le chien et les coordonnées du propriétaire doivent figurer dans ces puces électroniques de quelques millimètres.

Ce dispositif est déjà largement répandu au Royaume-Uni, où les puces servent notamment à localiser facilement les chiens errants. Selon la Société royale pour la protection des animaux, quelque 70 000 chiens et chats en ont été équipés en 2008.

AXA s'engage dans le Défi Climat

Pour une troisième année, AXA participera au Défi Climat, la plus vaste campagne de sensibilisation et de mobilisation pour la lutte aux changements climatiques à travers le Québec. Défi Climat invite les citoyens à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) en s'engageant à modifier leurs habitudes de vie et de déplacement. En 2009, 395 employés de AXA ont participé au Défi en permettant ainsi d'éviter 425 tonnes d'émissions de CO₂, soit la consommation annuelle de 120 voitures.

Quiconque souhaite également participer au Défi peut s'y inscrire avant le 20 avril 2010 au www.deficlimat.qc.ca

Insolite : assurance obligatoire pour chien dangereux

(AP) Le Royaume-Uni a présenté le 9 mars dernier un projet obligeant les nouveaux propriétaires de chiens dangereux, tel que les pit-bulls, à souscrire une police d'assurance et à implanter sous la peau de l'animal une micro-puce électronique qui contiendrait des informations sur le chien et les coordonnées du propriétaire.

Le projet qui visait à dissuader ces propriétaires d'employer leur bête féroce comme arme ou moyen d'intimidation, aux dires du ministre de l'Intérieur Alan Johnson, a finalement été retiré quelques jours seulement après avoir été proposé.

Le ministre de l'Environnement Hilary Benn a confié avoir abandonné l'idée pour ne pas pénaliser les propriétaires de chiens responsables.

Tags: aide aux sinistrés, auto pneu, AXA, changements climatiques, climat, GUS, Honda, La Capitale, Michel Desjardins, nomination Promutuel, sécurité, Simon Girard